

Extrait du registre des décisions

Bureau du 15 juin 2017

Objet : RD - Commune de Cognin - Création et aménagement d'un nouveau parc d'activités artisanales situé lieu-dit La Commanderie route de Saint-Cassin - Acquisition de la partie de parcelle cadastrée section AP n° 48 appartenant à la commune de Cognin

• date de convocation le 09 juin 2017

• nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-sept, le jeudi quinze juin à dix-neuf heures, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

• étaient présents : 40

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-les-Eaux	Daniel Grosjean
Chambéry	Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Jean-Luc Berthalay à Pierre Hemar - de Driss Bourida à Brigitte Bochaton - de Jean-Benoît Cerino à Catherine Chappuis - de Pierre Duperier à Albert Darvey - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar

• conseillers excusés : 7

Josiane Beaud - François Blanc - Stéphane Bochet - Michel Dantin - Maryse Fabre - Patrick Mignola - Jean-Maurice Venturini

Bureau du 15 juin 2017

délibération **n° 113-17**

objet **RD - Commune de Cognin - Création et aménagement d'un nouveau parc d'activités artisanales situé lieu-dit La Commanderie route de Saint-Cassin - Acquisition de la partie de parcelle cadastrée section AP n° 48 appartenant à la commune de Cognin**

Alain Thieffenat, conseiller délégué chargé de l'économie, de la requalification des parcs d'activités et des pépinières d'entreprises, rappelle que, suite aux études de requalification des principaux parcs d'activités économiques de l'agglomération, il a été fait le constat de la pénurie de foncier à destination économique.

Il est donc apparu nécessaire de faire preuve d'optimisation et de préservation des espaces économiques existants en mettant en place une politique volontariste de recomposition foncière et immobilière au sein des parcs d'activités économiques pour répondre aux besoins des entreprises tout en gérant l'espace avec parcimonie.

La reconquête des friches artisanales ou industrielles est un des piliers de ce projet. C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet de développement d'un nouveau parc artisanal sur l'ancienne friche artisanale occupée précédemment par l'entreprise MBD à Cognin.

La commune de Cognin, propriétaire depuis 1995 de la parcelle cadastrée section AP n° 48, d'une superficie totale d'environ 48 131 m², et qui accueillait précédemment sur une partie de ce foncier l'entreprise de menuiserie MBD (bâtiment démoli à ce jour), a proposé à Chambéry métropole - Cœur des Bauges la cession d'une partie de cette parcelle, soit environ 11 180 m².

Dans ce cadre, la Communauté d'agglomération a commencé à étudier les conditions techniques et financières d'aménagement d'un nouveau parc d'activités économiques qui permettrait :

- de favoriser l'implantation de nouvelles activités économiques à caractère artisanale et middle tech en milieu urbain,
- de répondre aux sollicitations des artisans en développant du foncier adapté à leurs besoins.

Ainsi, il pourrait être prévu un découpage du foncier en plusieurs lots de taille réduite d'une superficie comprise entre 780 et 1 790 m², soit environ 9 740 m² de surface utile, permettant à terme le développement d'environ 600 à 2 000 m² de surface de plancher par lot.

Il est donc proposé d'acquérir ce foncier d'une superficie d'environ 11 180 m² cadastré section AP n° 48p au prix de 360 000 HT €.

Les frais, droits, taxes et honoraires générés par l'acte authentique seront à la charge de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

La présente acquisition est exonérée de la perception des droits d'enregistrement et de publicité foncière en vertu de l'article 1042 du code général des impôts.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de développement économique,

Vu la délibération n° 010-17 C du Conseil communautaire du 9 janvier 2017 déléguant au Bureau l'acquisition des biens immeubles comprise entre 10 000 € HT et 500 000 € HT,

Vu le budget 2017,

Vu l'avis de la Direction immobilière de l'Etat du 15 mai 2017,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée section AP n° 48p d'une superficie totale d'environ 11 180 m², située 7 route de Saint-Cassin, pour un montant de 360 000 € HT et actuellement propriété de la commune de Cognin,

Article 2 : précise que les frais d'acte correspondants seront à la charge de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer les documents à intervenir,

Article 4 : dit, en application de l'article L 5111-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire,

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 113-17

Objet de l'acte : RD - Commune de Cognin - Création et aménagement d'un nouveau parc d'activités artisanales situé lieu-dit La Commanderie route de Saint-Cassin - Acquisition de la partie de parcelle cadastrée section AP n° 48 appartenant à la commune de Cognin

Thème Préfecture : 3 - Domaine et patrimoine 1 - Acquisitions 3 - Acquisitions immobilières supérieures à 180 000 euros

Date de l'acte : 15 juin 2017

Annexe : plan;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20170615-lmc1H19760H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H19760H1

Date de transmission en Préfecture : 23 juin 2017

Date de réception en Préfecture : 23 juin 2017